

**DEPARTEMENT DE L'ISERE
COMMUNE DE LE PERCY
38930**

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 NOVEMBRE 2014

L'an deux mille quatorze, le 06 Novembre, à 20 h00 dans la salle communale, le conseil Municipal de la commune de LE PERCY, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur GONTARD Guillaume.

Présents : Guillaume GONTARD, Nicole GONTARD, Thierry CHASSEVENT, Sabine CAMPREDON, Yves PERRIN, Jean Paul REYNAUD, Jean Marc TATIN, Thibaud BECOURT, Claude BRONNER

Absent excusé : Thierry CHASSEVENT donnant pouvoir à G.GONTARD
Agnès TEGRET, Laurent CLARET

Date de la convocation : 30 Octobre 2014

Secrétaire de séance : Thibaud BECOURT
-oOo-

POINT BUDGET 2014- PERSPECTIVES 2015

Le maire énumère les restes à réaliser sur le budget principal 2014.

Le budget de fonctionnement va permettre de dégager un excédent, mais les marges de manœuvre restent étroites. La vente de bois permet une situation plus confortable.

Les perspectives pour l'année 2015 ne sont pas très positives. Nous n'avons pas encore le détail des baisses de dotation de l'état. Nous aurons une meilleure vision début 2015.

En investissement les principaux projets sont l'extension du cimetière et le projet « lulu ».

-oOo-

EAU – Perspectives 2015- Subvention - Révision des tarifs –

1-ADHESION A LA SPL SERGADI

Le maire informe que dernièrement plusieurs fuites ont été constatées sur le réseau d'eau. Les agents de la SPL SERGADI sont intervenus pour détecter ces fuites. La SPL SERGADI est une émanation du SIERG. Il est proposé d'adhérer au SPL SERGADI par la participation au capital. Cette adhésion permettra de pouvoir bénéficier de l'ensemble des services (recherche de fuites, plans, ...).

Le maire donne lecture du contrat SPL SERGADI, et demande au conseil municipal d'adhérer au SPL par la participation du capital par l'achat de 1 action auprès du SIERG à la valeur nominale de 15.25 €.

A l'unanimité, le conseil municipal donne son accord pour cette participation et désigne Thibaud BECOURT, conseiller municipal, pour représenter la collectivité au sein de l'assemblée de la SPL Sergadi.

2-SUBVENTION (demande auprès de l'Agence de l'eau ou EDF) :

Le maire informe que les études faites sur les économies du réseau d'eau sont subventionnées par EDF et le Conseil Général de l'Isère (agence de l'eau).

Il est proposé de faire une demande de subventions pour la réalisation d'une cartographie détaillée du réseau (un devis a été demandé au SERGADI), la mise en place de vannes de sectionnement et de compteurs pour détecter les fuites éventuelles et des améliorations sur le réservoir.

A l'unanimité le conseil municipal donne son accord pour cette demande de subvention.

Il y a besoin d'investir chaque année sur le réseau d'eau communal en suivant les préconisations de l'étude réalisée dans le cadre du schéma de l'eau. La reprise d'autres sources pour compléter le réseau pourra être étudié.

3-TARIF de l'EAU :

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter le tarif de l'eau pour 2015.

-oOo-

ORGANISATION DU REPAS DES ANCIENS ET LA FETE DE FIN D'ANNEE DES ENFANTS DE LA COMMUNE

Le repas de Noël des anciens et des jeunes retraités est prévu le Samedi 6 Décembre. Comme chaque année, le repas sera offert aux personnes de + 70 ans et une participation (15€) sera demandée aux jeunes retraités. Il sera servi au Café de la Page.

Les enfants seront invités pour le goûter.

La décoration de l'arbre de Noël est prévue le Mercredi 17 décembre et un spectacle sera offert aux enfants le 20 Décembre à la Grange.

-oOo-

AVANCEMENT SUR LE POINT DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

A partir de janvier 2015, le service des ordures ménagères de la communauté de communes va être modifié. Le ramassage au porte à porte est terminé. Il est nécessaire d'implanter des points de regroupement (moloks enterrés).

Une première réunion de travail aura lieu vendredi prochain ainsi qu'une rencontre avec le technicien en charge du service des OM.

Une réunion publique est prévue le samedi 13/12 à 10h30

-oOo-

FORET COMMUNALE : Martelage ANNEE 2015 et destinations des produits

Le Conseil municipal décide, suite à la proposition de l'agent ONF, de marteler :

- la parcelle 17 pour 330 m3 de sapin pour une mise en vente sur pied. Le martelage de cette parcelle est prévu le jeudi 13 Novembre 2014
- La parcelle 22 pour 120 m3 de feuillus pour l'affouage

-oOo-
PROJET MAISON LULU

Projet LULU : Monsieur le maire rappelle la réunion publique sur le projet de la maison « LULU ». A la suite de cette réunion publique un atelier a été organisé avec les habitants volontaires.

Il rappelle les différents scénarios (4) qui ont été exposés. Lors de l'atelier l'ensemble des participants se sont orientés sur le projet 3 (mairie déplacée, conservation du bar, gîtes et réalisation d'un logement à la place de la mairie actuelle).

Un CR de l'atelier a été diffusé et un prochain atelier est prévu le 28/11. Cet atelier permettra de travailler plus en détail chaque fonction et d'approfondir le scénario 3.

L'ensemble des scénarios ont été transmis par mail et sont disponibles en mairie.

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents valide également le principe du scénario 3.

Après le prochain atelier le conseil municipal délibèrera sur le projet retenu afin de pouvoir réaliser un chiffrage et monter des dossiers de demande de subventions.

-oOo-
PROJET EOLIEN EN MATHEYSINE

Monsieur le Maire expose le projet d'implantation d'Eoliennes en Matheysine (Senepi). Le dossier est disponible en mairie. Un avis de la communauté de communes va être demandé sur ce projet. Au niveau de la commune il s'agit d'une information.

-oOo-
DIVERS

Infos petits travaux:

Réparation d'une fuite d'eau et changement d'une partie du réseau à Chabulière.

Installation d'une plonge et protection des tuyaux dans la salle voutée.

Courriers aux porteurs de projets sur la colonie de Fontaine :

Comme convenu un courrier a été envoyé aux porteurs de projets en proposant une réunion avec la mairie de Fontaine et l'ensemble des financeurs potentiels.

CDDRA :

La candidature au LEADER (Accompagner les territoires vers de nouvelles opportunités économiques) a été déposée le 31 octobre. Il s'agit d'un plan d'action de plus de 2 000 000,00€ sur les trois territoires Trieves, Matheysine, Oisans.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30

Prochain conseil : Jeudi 11 décembre à 20h00